FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE

**COMMUNIQUÉ**

# INCENDIES : LE PIRE SERAIT DE METTRE LA FORÊT SOUS CLOCHE

*Paris, le 6 juillet 2026*

**Les feux de forêts qui frappent le sud de la France rappellent la vulnérabilité de certains massifs forestiers face aux risques d'incendies, notamment en période de canicules. La solution proposée par les forestiers et Fransylva depuis toujours, est la gestion active : débroussaillement, récoltes, sélection des essences et renouvellement forestier. Or, la baisse du financement public du renouvellement forestier et les discours dangereux cherchant à mettre la forêt sous cloche, sont contraires à la prévention des feux. L'inaction politique ou sylvicole revient à condamner la forêt française.**

Les incendies étant souvent localisés aux abords des routes et des zones urbanisées, cette situation rappelle que les feux de forêt sont à 90% d'origine humaine, du fait notamment des imprudences et de l'irresponsabilité d'individus méconnaissant le B.A-BA de la prévention incendie.

"***Les canicules et les incendies alimentent une spirale où la sécheresse aggrave le dépérissement et favorise le développement des feux de forêt, or une forêt qui dépérit pompe moins de carbone et donc ne peut jouer son rôle contre les changements climatiques. Nous devons rompre cet engrenage par une gestion active et durable de la forêt par ceux qui la connaissent et la vivent***", souligne Anne Dunoyer, vice-présidente de Fransylva.

Débroussaillement des bordures de zones habitées, des bords de routes, sélection des essences plus résilientes au changement climatique, travaux forestiers réguliers, récoltes et coupes sanitaires, retrait des excès de bois morts : **la forêt a besoin d'une intervention active de l'Homme** pour prélever le bois (matériau essentiel dans de nombreux secteurs), se renouveler, assurer son rôle de puits de carbone (les arbres jeunes captent davantage que les vieux) et lutter contre les facteurs de dépérissement (maladies, parasites, sécheresse etc.).

**Or, les forestiers sont empêchés d'agir en forêt par :**

1. **des discours idéologiques** promouvant la mise sous cloche de la forêt, dénigrant la sylviculture et favorisant le harcèlement des forestiers sur le terrain ;
2. **des politiques publiques à contre-temps** comme l'arrêt récent du financement public du renouvellement forestier ;
3. **de nombreuses injonctions contradictoires et normes** qui empêchent certains travaux forestiers indispensables à cette même prévention incendie et au renouvellement forestier.

*"Chaque été, nos forêts brûlent, 9 fois sur 10, l'origine est humaine. Force est de constater que les sanctions actuelles ne sont pas assez dissuasives.* ***Mais au-delà du manque de fermeté de l'Etat, nous regrettons la place donnée aux discours dangereux appelant à sanctuariser la forêt et à ne plus agir.*** *La lutte contre les incendies réside dans la sélection des essences, l'espacement des massifs, et effectuer certaines coupes stratégiques. Les forestiers sont les sentinelles de ce patrimoine environnemental, laissons-les agir, et soutenons-les face aux incivilités permanentes"* **explique Antoine d'Amécourt, président de Fransylva.**

- Alors que ces feux de forêts détruisent chaque année des milliers d'hectares, **la fermeture du guichet de renouvellement forestier est un signal préoccupant, sur lequel Fransylva demande à la Ministre de revenir.** Lutter contre les feux de forêt implique aussi d'assurer la capacité à renouveler les parcelles.

- Fransylva demande que **les normes et sanctions limitant les actions de prévention incendie nécessaires en forêts soient levées** afin de gagner en efficacité et en sécurité.

- Par ailleurs, **Fransylva déplore auprès de l'État l'absence d'obligation de présence d'extincteurs dans les voitures.** Obligatoire en Allemagne, en Belgique, en Bulgarie et en Pologne, cette mesure de bon sens permet aux automobilistes d'intervenir dès l'origine du feu notamment en bordure de routes ou aux abords des maisons, lieux de départs d'incendie par excellence.

- La fédération appelle de plus à **renforcer les sanctions contre toute personne ne respectant pas les limitations de feu ou de déplacements pris par arrêtés préfectoraux.** De même une action plus systématique des forces de l'ordre contre les **occupations illégales** de terrains agricoles et forestiers doit être entreprise.

Fransylva apporte son total soutien aux nombreux particuliers propriétaires de forêts qui sont en première ligne face à ces incendies, ainsi qu'aux sapeurs-pompiers qui luttent chaque jour contre le feu dans ces conditions difficiles.

---

*Fransylva agit pour les forestiers privés en France et en Europe, aux côtés de ses partenaires de la filière forêt-bois. La fédération rassemble des femmes et des hommes engagés pour les générations futures en adaptant les forêts françaises au changement climatique.*

**Contact presse - Agence Artcher**
pierre-philippe.frieh@artcher.fr 06 65 34 15 29
foulques.dargoeuves@artcher.fr 06 69 56 81 65